

MÉLANGES ASIATIQUES

TIRÉS DU

BULLETIN

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DES SCIENCES

DE

ST.-PÉTERSBOURG.

TOME VIII.

LIVRAISONS 1 ET 2.

ST.-PÉTERSBOURG, 1877.

Commissionnaires de l'Académie Impériale des Sciences:

à ST.-PÉTERSBOURG:	à RIGA:	à LEIPZIG:
MM. Eggers & C ^o , J. Issakof, et J. Glasounof;	M. N. Kymmel;	M. Léopold Voss.

Prix: 1 Roub. 20 Cop. arg. = 4 Mk.

$\frac{15}{27}$ Février 1877.

**Sur une inscription géorgienne de l'église patriarcale
de Mtzkhétha. Par M. Brosset.**

Tout en haut de la coupole de l'église patriarcale, à Mtzkhétha ¹⁾, se voit une inscription en grands caractères géorgiens ecclésiastiques, que je n'ai pas réussi à transcrire, lors de mon voyage, en 1847, faute d'instruments, et dont j'ai enfin obtenu une copie, de la part de M. Bakradzé, qui m'écrivit à ce sujet, le 3 janvier de l'année courante:

«Voici la copie de l'inscription de la coupole de Mtzkhétha, transcrite par moi avec toute l'exactitude possible, le 27 juillet de l'année passée. Elle est fort belle et sculptée en relief sous la corniche.

**† ԿԵՆ ԲՅՑ ԾՆԻԿ(Ը)Ն ԳՅՎՑԻ ԾՆ Ը... ՅԴԿԴ
ՀԴՓԴՀԿ ԺՕՆԲՀ ԾՆ ԾՓ. ՀԿ ՀԺՀ**

«Plus loin, sur la même ligne, à une grande distance de ce qui précède, se trouve une pierre où est gravé, en caractères d'un style différent, j'ai oublié si c'est en creux ou en relief, le mot **Ն ԲԻԺՆԻ**, qui doit

1) A 15 sagènes = 34 mètres du sol, d'après le beau plan de l'architecte D. Grimm dans ses *Monuments de l'architecture byzantine*.

être le reste de quelque inscription plus ancienne que l'autre, pierre qui est entrée avec le mot en question dans le revêtement de la corniche, au temps de Rostom.»

M. Bakradzé n'a pas cherché à se rendre compte du mot gravé isolément, où moi, je crois voir d'une manière très probable, ՆՅՅԵՂԵՆ «le 1^{er} jour du naurouz,» conséquemment je regarde ce mot non comme la fin, mais comme le commencement de l'inscription, que je traduis: «Le 1^{er} jour du naurouz, de l'année cyclique 344 = 1656 de l'ère chrétienne, la coupole s'est écroulée, et je l'ai restaurée, moi le roi Rostom et la reine Mariam.»

Pour plus d'exactitude je fais remarquer que le mot défectueux Ն. ՄԴԵԴ se lit sûrement ՆՅՅԵՂԵՆ , mais exigerait ensuite le mot ԻԴ «moi,» si toutefois, avec une légère correction, ce ne serait pas plutôt ՆՅՅԵՂԵՆ «a restauré,» sans addition de *moi*, comme on le verra plus bas.

Les faits étant tels, si je ne me trompe, il reste à déterminer par les témoignages historiques:

- 1° L'époque de l'écroulement de la coupole.
- 2° Le rapport du 1^{er} jour du naurouz au calendrier chrétien, dans l'année de l'inscription.

C'est à ces deux objets qu'est consacrée la présente note. J'y joindrai, pour être complet, 3° une courte étude sur l'année persane.

§ I.

Le fait principal, l'écroulement de la coupole de l'église patriarcale de Mtzkhéthà est mentionné \llcorner laconiquement dans les Dates de Wakhoucht:

«En 344 = 1656 la coupole de Mtzkhéthra s'est écroulée, et le roi Rostom l'a rebâtie;» Hist. mod. de la Gé. I, 395; le même fait et dans les mêmes termes se lit dans l'Hist. du Karthli, *ibid.* p. 73.

D'autres indications, plus circonstanciées, je ne sache pas qu'il en existe en aucun livre géorgien ou autre document quelconque.

La date géorgienne, exprimée seule dans l'Histoire, est la 344^e du XIV^e cycle pascal géorgien de 532 ans, et répond précisément à l'année 1656 de l'ère chrétienne. Or on sait d'après des textes authentiques, déjà publiés, que l'année géorgienne, est julienne et commence au 1^{er} janvier, bien que pour certains calculs, notamment pour celui de l'indiction, le mois de septembre soit, comme à Constantinople, chez les orthodoxes, nommé en géorgien «le nouvel an.»

Quant au «1^{er} jour du naurouz,» qui, suivant ma conviction, ouvre l'inscription dont il s'agit, je vais essayer d'en déterminer la valeur.

§ II.

Le roi Rostom, venu de Perse et installé en Géorgie en 1632, était musulman chiite, comme son suzerain Séfi 1^{er}; sa femme, la belle et noble reine Mariam, était chrétienne: il n'y a donc rien d'étonnant à trouver, à côté de l'année cyclique, proprement pascalle, l'indication du naurouz, i. e. du nouvel an persan, du pays où s'était passée la jeunesse du roi, qui lui devait son trône. Sur la tour d'Oubé, en Iméreth, on trouve bien, outre l'année chrétienne 361 = 1141 de J.-C., celle intercalaire de l'Hégyre 535, qui y correspond, et dans les Dates de Wakhoucht des an-

nées de l'Hégyre sont plusieurs fois placées à côté de celles du calendrier chrétien ²⁾); ainsi rien ne s'oppose à ce que le 1^{er} du naurouz persan figure aussi sur la cathédrale de Mtzkhétha, restaurée par un roi musulman.

Maintenant, que signifie pour nous le 1^{er} jour du naurouz? L'année 344 ayant commencé en janvier 1656, ainsi qu'il a été dit, cherchons à quelle date julienne tomba en cette année le nouvel an persan. Comme la fête du naurouz dure ordinairement trois jours, au dire de Chardin, il résulte de notre inscription et de ce qui sera dit plus loin que le 1^{er} du naurouz se rencontra le 11 mars, vieux style, en 1656.

Nous avons en effet deux témoignages positifs, qu'en 1673 Chardin vit célébrer le naurouz persan à Érivan le 21 mars, 47' après le lever du soleil, entrant dans le signe du bélier, et en 1674, le 20 mars, à Bender-Abassy ³⁾. Or le 21 et le 20 mars du nouveau style, chez Chardin, répondent au 11 mars du vieux style, l'un après une année bissextile, 1672, l'autre après une année commune: donc en 1656 le 1^{er} jour du naurouz répondait au 21 de mars, vieux style.

Je pourrais m'en tenir à cette courte et concluante explication de l'inscription de Mtzkhétha, si je ne me tenais pour obligé de rectifier une erreur qui m'est échappée à l'occasion du naurouz.

1) Dans le t. II de la Collection d'historiens arméniens, p. 311, le catholicos Abraham, présent aux cérémonies de l'avènement de Nadir-Chah, dit: «Le

2) Années 1615, 1624, 1628, 1642. . .

3) Chardin, éd. Langlès, II, 249; petite édition, IV, 78; XIV, 154.

jeudi 26 février 1105 arm. (commencée vendredi 19 septembre 1735) = 1736, à la 5^e heure⁴) (donc à 11 heures du matin) eut lieu l'inauguration de Tahmaz-Khan.»

Cette indication d'un témoin oculaire est complètement exacte, sauf peut-être l'heure et la minute qui sont autrement précisées par un autre témoin. Or le 26 février, vieux style, coïncide malheureusement, comme il va être dit, avec la date du 9 mars «également vieux style,» = 20 mars nouveau style, mais relative à un autre événement: c'est à ce sujet que je dis *à tort*, dans ma note sur le passage de l'Hist. de Nadir-Chah par le catholicos Abraham, cité plus haut, que ce 9 mars est «nouveau style.»

Voici les autres témoignages authentiques, sur les dates de l'avènement ou de l'inauguration de Nadir-Chah, témoignages peu concordants entre eux, je me hâte de le dire, parce qu'ils se rapportent à deux phases différentes du fait principal.

2) Wakhoucht, Dates: «En 424—1736, le 9 mars, Thamaz-Khan prend le titre suprême à Moughan, et le nom de Nadir-Chah.» Hist. mod. de la Gé. I, 404; 132 ib. sans date; Sekhnia Tchkhéidzé, ib. II, 50, même année, sans autres détails.

3) Hanway, Descript. des dernières révolutions de Perse, trad. allem. Hambourg et Leipzig, 1754 2 vol. in-4^o, II, 291, 293, 4, 300:

«Le 10 mars est, comme je l'ai dit plusieurs fois, le nouvel an des Persans.

4) On verra plus bas que l'historiographe persan fixe le moment du couronnement le même jour «20' après la 8^e heure;» mais le 26 février était réellement un jeudi.

«Les délégués de toute la Perse étant réunis dans la plaine de Moughan, on profita de cette occasion. Thamaz envoya des émissaires les inviter à réfléchir sur l'état de la Perse; après trois jours — donc le 10 mars — les délégués reconnurent Nadir pour futur souverain. Le jour suivant (11 mars), le général fut proclamé roi, sous le nom de Nadir-Chah. Après quoi il alla à Qazwin et à Ispahan où il fut de nouveau proclamé et décoré de l'aigrette royale, à trois plumes d'aigle noir.»

Ainsi, d'après Hanway, Chah-Nadir fut installé roi à Moughan le 11 mars, lendemain du naurouz. Ceci sera apprécié plus bas.

4) Malcolm, *Hist. of Persia*, London 1815, p. 66.

«L'historien de Nadir a pris soin de nous informer que la couronne fut placée sur la tête du conquérant précisément le matin du 26 février 1736 = 1149⁵⁾ H., moment certainement fixé par les plus habiles astronomes, et on le fit asseoir sur un magnifique trône.

«Il partit pour Ispahan bientôt (soon) après cela.»

5) Le frère Bazin, médecin de Nadir:

«Il fut proclamé⁶⁾ arbitre souverain de l'autorité royale...; la proclamation se fit à Ispahan le jour de l'équinoxe,» plus tôt ou plus tard dans les autres villes; *Lettres édifiantes*, IV, 208, 285.

6) William Jones, *Works*, V, 239, 240.

«Les habiles observateurs des cieux et astronomes, héritiers de la science de Ptolémée, fixèrent pour le jour du couronnement le jeudi 24 du mois de chawal

5) Lis. 1148, année qui commença le 12 mai 1735 v. st. et se prolongea jusqu'au 1^{or} mai 1736 id.

6) Sans indication du lieu.

de l'année 1148, répondant à celle du lièvre, douze jours avant la fête fortunée du naurouz» (en marge, 26 février 1735, lis. 1736).

«Le même jour, 20' après la 8^e heure, son illustre majesté fut parée du précietux diadème....; «ce fut un mardi, le 7 de zilcadeh ⁷⁾; que le roi de l'orient — le soleil — vint avec impétuosité se placer dans le bélier;» trad. fr. de l'ouvrage de Mirza Mehdi-Khan, historio-
graphe de Nadir.

«Le même jour, il y eut conseil pour la guerre contre les Afghans.» Cf. Fraser, Hist. of Nadir-Chah, 1742, 4 vol. in-8^o.

M. Dorn, qui a bien voulu vérifier sur le texte persan les indications données par Mirza Mehdi-Khan, a trouvé dans son exemplaire que le naurouz de l'année 1736 tombait «le jeudi 19 de zilcadeh, à 57' du matin.» La différence de 12 jours avec la traduction de W. Jones, doit ici provenir d'une correction d'après le nouveau style; mais cette correction est tout à fait fautive, puisque Mirza Mehdi affirme que Nadir fut couronné «12 jours avant le naurouz,» ou du moins il s'agit ici de la proclamation à Ispahan, postérieure de 12 jours à l'inauguration et au couronnement à Moughan.

7)

Zilcadeh v. st. 3 M.

$$\begin{array}{r} 1736 : 4 \quad + 7 \\ 434 \quad \quad \quad 10 \\ \hline 1 \end{array}$$

$$\frac{2171}{9} : 7 = 1$$

9

$$\frac{10}{7} : 7 = 3 \text{ mercr.}$$

légère différence.

7) Biographie Universelle de Michaud et Nouv. Biogr. Univers. de Hoefer, art. de H. Audiffret et de Ch. R., il est dit que Nadir fut couronné le 20 mars 1736 n. st. = 9 mars v. st.

8) L'abbé Leclandre, Hist. de Thamaz Kouli-Khan, Paris 1743, in-12°, anonyme, p. 287 :

«Le lendemain de son élection, il se rendit à Ispahan et y fit son entrée avec la plus brillante cour. Il alla descendre à la grande mosquée, où il fut couronné solennellement et proclamé sous le nom de Chah-Nadir.»

Il est donc démontré qu'il y eut deux cérémonies, l'une dans la plaine de Moughan, l'autre dans la capitale de la Perse.

9) M. Zinkeisen, Hist. de l'emp. ott. en Europe, dans Hist. des nations europ. par Heeren et Ukert, en allem., Gotha, 1857, in-8°, V, 643 :

«Après la mort d'Abbas III, Thamas Kouli-Khan, ayant réuni pour le 10 mars, nouvel an persan, une assemblée de 100,000 personnes, leur proposa de s'occuper de l'élection d'un roi de Perse . . . ; au bout de 3 jours ils lui apportèrent l'épée et le diadème royal, et il prit le titre de Nadir-Chah.»

Or les nombreuses indications réunies dans les textes précédents se rapportent à deux faits entièrement distincts :

1°. A la date du couronnement de Nadir-Chah, à Moughan.

Ici se rencontrent deux témoignages essentiels et concordants, fournis par des témoins oculaires, ayant participé à ce qu'ils racontent : le catholicos arménien

Abraham a vu⁸⁾ ce qui s'est fait à Moughan, le 26 février 1736 vieux style; il en parle dans son bref, p. 330 du t. II de la Collection d'historiens arméniens, comme devant se faire le 24 de la lune, comme accompli, le 25, à la 3^e h. du jour, *sans mention toutefois du naurouz*, au chap. XLIII de son Histoire de Nadir. Puis Mirza Mehdi-Khan, historiographe en titre, à également assisté et pris part aux cérémonies dont il parle, sous la date du 24 chawal 1148 H. = 26 février 1736 de J.-C. v. st., *douze jours avant le naurouz*, après quoi il raconte ce qui s'est fait le 7 de zilcadeh, *le jour même du naurouz*. De là il résulte clairement que le naurouz, en 1736, tombait douze jours après le 26 février. Soit le 9 ou peut-être le 10 de mars vieux style.

Chez ces auteurs le couronnement de Nadir à *Moughan* eut donc lieu réellement le 26 février v. st., répondant précisément au 8 mars n. st. en l'année bissextile 1736, par l'addition des 11 jours de précès du calendrier julien, au XVIII^e s., et douze jours avant le naurouz.

Wakhoucht, mal renseigné, et par suite d'un léger retard du calendrier persan, indique aussi le couronnement à Moughan le 9 mars, ce qui n'est exact que pour le nouveau style et pour la cérémonie d'Ispahan.

Malcolm, tout en admettant le 26 février, fait erreur sur l'année de l'Hégyre et sur celle de l'ère chrétienne, et parle d'un départ de Nadir pour Ispahan, *bientôt après* cette date, sans faire mention d'une seconde proclamation à Ispahan. Il se trouve, par ha-

8) Ou ce qui revient au même, le prêtre Thoma d'Agoulis, chargé par lui d'assister à la cérémonie, l'a vue et le lui a raconté.

zard, que le 9 mars est exactement intermédiaire entre le 21 mars n. st. et le 26 février v. st., et correspond, en avant comme en arrière à deux faits différents.

Hanway, moins exact, parle du couronnement à Moughan, *le lendemain du naurouz*, 11 mars, puis d'une seconde inauguration à Ispahan, dont il ne donne pas la date.

2) A la proclamation de Nadir à Ispahan.

Bien que la distance de Moughan à Ispahan ne soit pas fort considérable, un potentat avec sa nombreuse suite, parti *bientôt après* le 8 ou le 9 mars ne pouvait la franchir rapidement. Mirza Mehdi ne dit rien d'une seconde proclamation, mais le frère Bazin dit positivement qu'elle eut lieu dans la capitale de la Perse, *le jour de l'équinoxe*, qui est le naurouz, conséquemment le 21 mars nouveau style soit le 10 mars v. st. en soustrayant 11 jours seulement, le 9 si les Persans n'ont pas tenu compte de la bissextile tombant en 1736: de là les auteurs des deux grandes Biographies ont été en droit de fixer le couronnement de Nadir, à savoir la proclamation à Ispahan, au 20 mars n. st. ou 10 de mars v. st.

Ces légères différences d'un jour s'expliquent soit par les longitudes, soit par la manière de compter le commencement du jour, soit par la non-prise en considération du bissextile, soit par l'écart dans l'appréciation de certaines fractions de jour, dont je parlerai plus bas, et de l'exactitude astronomique, qui, dans nos calendriers modernes, place l'ouverture du printemps au 20 mars, au lieu du 21, soit enfin et surtout parce que les estimables auteurs que j'ai cités ont perdu de vue l'une des deux proclamations de

l'avènement de Nadir et les confondent en une seule, comme par ex. M. Zinkeisen.

§ III.

Il me reste maintenant à exposer ce que c'est que le naurouz et le mécanisme de cette institution dans la chronologie persane. N'étant pas versé dans les matières astronomiques et le sujet ayant été traité magistralement par plusieurs bons auteurs, je dois me contenter de résumer et de citer les écrits les plus saillants.

Je commencerai par Chardin, homme pratique et ordinairement bien renseigné.

Le mot Naurouz est formé de deux mots persans *نو روز* signifiant «nouveau jour,» et par extension «nouvel an.»

La fête civile du nouvel an dure trois jours, autrefois huit jours entiers. Une personne qui connaît bien la Perse m'a dit qu'on le qualifie de deux manières, signifiant presque la même chose «Nawrouzi Djélali, Nawrouzi Soultani, naurouz djélaléen, ou sultanien, impérial,» parce que dans sa forme actuelle il remonte au sultan Seldjoukide Djélal-ed-Din Malek-Chah, vivant dans le dernier quart du XI^e s., auteur de l'ère djélaléenne ou malékite. On publie chaque année, en Perse, au commencement de mars, un almanach, petit in-f^o avec lettres dorées⁹⁾. J'ai vu un de ces almanachs, sans le luxe de lettres d'or, portant le nom de Sal-Nameh *سال نامه* «règle de l'année,» où le

9) V. Chardin, *Voyages*, éd. Langlès, II, 249; petite édition, IV, 78; VIII, 137; XIV, 75.

naurouz est bien indiqué à sa place, dans le calendrier musulman.

Où Chardin est moins exact, c'est quand il dit que l'année 1078 H. (commencée 23 juin 1667, d'après la Table de Wustenfeld) s'ouvrit *avec l'équinoxe vernal*.¹⁰⁾

D'après le sévère critique Daunou, *Études historiques*, IV, 384, «la fixation de l'équinoxe vernal au 21 mars est purement fictive et souvent fausse...; encore aujourd'hui les lunes astronomiques anticipent d'un jour et quelquefois plus sur le calendrier...; l'équinoxe vrai ni le moyen ne tombent pas au 21 mars, puisque le moyen peut varier de 55 heures; et que le vrai précède de 46 heures, du 19 mars, 4 h. après midi, au 21 mars 9 h. du soir.» Nous ne devons donc pas nous étonner, si les calculateurs persans ne sont pas toujours d'accord avec nos astronomes, ni les historiens avec les calculs précis de la science des astres, dans les textes que j'ai allégués plus haut.

De son côté Hyde, *Hist. relig. veteris Persarum*, 2^e éd. p. 206, partage entièrement cet avis du savant Daunou; il cite des auteurs, entre autres un certain Kàs Kuria-cus, qui fixent le naurouz au 11, ou au 13 de mars, et ajoute: «*Quamvis medio modo loquendo solis ingressus in arietem plerumque dicatur esse die 10 martii, rem tamen stricte scrutando compertum est solem aliquando posse uno die citius aut tardius arietem ingredi; idque vel ratione bissextilis, vel aliter. Ideoque perpendendum est quo anno facta fuerint orientalia calendaria, cum ante 130 annos ingressus fuerit uno die tar-*

10) *Ibid.*, XX, 105.

dior, qui nunc, illis annis elapsis, est per 11 minutorum anticipationem uno die citius. Et eâdem ratione ante 400 annos erat 3 diebus tardior, qui nunc 3 diebus citior quam tunc erat. . . . Id autem quod diximus de anticipatione et de tardiore aut citiore ingressu intelligendum est de anno communi, qui julianus, nam annus astronomicus est semper idem . . . »

Ces deux citations sont suffisantes pour expliquer ou du moins pour excuser les variantes signalées précédemment.

Si l'on veut comprendre à fond le mécanisme de l'année persane, il faudra certainement consulter les ouvrages originaux :

Gravius (Greaves), *Epochae celebriores* . . . Ères chinoise, grecque, arabe, khorasmienne, mises en concordance avec l'ère chrétienne d'après Oulough-Beg, prince *indien* (sic); Londres, 1652. Golius, *Alfragani elementa astronomica*.

Hyde, *Hist. rel. veteris Persarum*, p. 189, 239, sqq. 2^o éd.

Wolf, *Elementa mathematica*, IV, 101, sur l'ère djélaléenne.

Fréret, *Mém. de l'Ac. des Inscr.* XVI, 233, sur l'ancienne année persane; il cite un historien arabe Nouwéiri, qui admet le naourouz, aux 1^{or} et 6^o jour du mois de fervardin, 1^{or} de l'année persane.

Gibert, *ibid.* XXXI, 51, 75, nous dit que les Persans ont une année civile, vague, et une année sacrée, fixe, au moyen de l'intercalation d'un mois tous les 120 ans, commençant en automne, qui a aussi son naourouz particulier. Elle avait le défaut de l'année julienne, avec précès de l'équinoxe, d'un jour en 128

a. $\frac{1}{2}$. Le savant auteur donne dans son *Mémoire* toutes les phases, année par année, des intercalations.

Pour les lecteurs qui n'éprouvent pas le besoin de ces recherches approfondies, je citerai seulement quelques autorités dignes de confiance, qui résument le sujet, mis à la portée de tout le monde.

M. Gibert, *Mém. de l'Ac. des Insc.* XXXI, 74, 75, dit que l'année fixe, introduite après l'invasion arabe, a toujours subsisté en Perse, jusqu'à la réforme du Seldjoukide Djélal-ed-Din, et qu'en 1762 le naurouz — d'automne — devait tomber au 7 septembre julien, 18 grégorien: ce fut donc Djélal-ed-Din qui plaça le naurouz au jour suivant, de son temps, l'entrée du soleil dans le bélier, soit au 15 mars, lisez, au 14.

L'ère persane dite d'Iezdédjerd commence le 16 juin 632, que l'on croit être l'initiale précise de l'avènement de ce prince, le III^e du nom et le dernier roi de la dynastie Sassanide.

L'ancienne période chronologique persane était de 120 ans et terminée par le mois sacré — intercalaire.¹¹⁾

Jusqu'en 1079, durant 448 ans, elle fut tout-à-fait vague, sans intercalation — d'un 6^e jour complémentaire, et n'avança sur notre calendrier que de 112 jours, car la différence n'était en 4 ans que d'un jour.

Sous prétexte de réforme d'anciens abus, Iezdédjerd substitua des noms d'Iezds, ou génies, à une nomenclature plus raisonnable, empruntée à des phénomènes ou propriétés physiques, ce qui indisposa ses sujets, ainsi que le dit Saint-Martin.

11) V. à ce sujet t. II des *Voyages* de Chardin, p. 264, éd. Langlès.

En 1075 de J.-C. le premier jour de l'an tombait au 29 février. Quatre ans plus tard, en 1079, Djélal-ed-Din Malck-Chah, arrivé au pouvoir le jour même du naurouz, fut conseillé de revenir à l'ancienne coutume nationale, et replaça le commencement de l'année, selon l'ancienne pratique de Perse, à l'équinoxe du printemps, répondant alors au 14 mars du calendrier Julien. Pour que ce point demeurât fixe, il régla que tous les quatre ans il y aurait un 6° épagomène, mais qu'après 7 intercalations la 8° n'aurait lieu qu'au bout de la 5° année suivante, en sorte que l'année civile ne s'écarte d'un jour entier de la tropique qu'après un nombre considérable d'années.

La nouvelle ère partant de 1079 J.-C., il faut ajouter ou soustraire 1078 pour savoir le rapport des années djélaléennes à celles de l'ère chrétienne. On peut la concevoir comme divisée par un cycle courant de 33 ans, dont les années 4, 8, 12, 16, 20, 24, 28, 33 ont chacune 366 jours et les 25 autres chacune 365 j. Ce cycle se répète trois fois en 99 ans. Les Persans ont donc 24 bissextiles par siècle et 73 bissextiles en 400 ans; mais leur méthode, de l'aveu des astronomes, est plus simple et plus ingénieuse que la nôtre, en ce qu'elle remédie plus promptement aux écarts — provenant d'un calcul inexact de la longueur de l'année tropique, au lieu que nous attendons la 100° ou la 400°; d'ailleurs elle approche plus de l'exactitude rigoureuse; car l'année tropique est de 365 j. 2422419; or le calcul djélaléen suppose 365 j. 24242, et le grégorien 365 j. 24250. Des deux côtés l'erreur n'est que de quelques cent-millièmes, de 18 seulement chez les Persans, de 26 chez nous — différence

00008 cent-millièmes. Il faut 5555 ans pour le mécompte d'un jour entier, dans la méthode persane; il en faut 3846 d'après la méthode grégorienne.

L'ère de Djélal-ed-Din est donc à distinguer comme celle à laquelle est attaché le meilleur mode d'intercalation connu. ¹²⁾

Je me permettrai d'ajouter ici quelques réflexions.

Si en 1079 l'équinoxe vernal djélaléen ou naurouz fut reconnu coïncidant avec le 14 mars julien, il y avait donc déjà un précès de 7 jours; plus tard ce fut de 10, au XVII^e s., de 11 au XVIII^e. Daunou, dans ses *Études historiques*, III, 200, se trompe, à ce que je crois, en indiquant la série de ce précès après chaque 114 ans, au lieu de 128½ ans, depuis l'année 325, celle du concile de Nicée, jusqu'en 1579.

—

Je demande la permission de profiter de l'occasion pour annoncer un petit fait de chronologie géorgienne, qui a une certaine importance.

En remuant mes notes pour le présent travail, j'y ai trouvé une feuille de papier détachée, qui m'a été donnée en Géorgie, provenant d'un bon vieux manuscrit khoutzouri; cette feuille contient une partie

12) Ces notices, depuis le § « l'ère persane, sont tirées de Daunou, *Études historiques*, III, 518, 519, 523; cf. IV, 65. On en trouvera une partie chez Deguignes, *Hist. des Huns*, Préface, p. XLV; S.-Martin, *Encycl. moderne*, art. Calendrier. Dans l'Art de vér. les dates in-f^o p. XLI, la réforme de Djélal-ed-Din est mentionnée en l'année 1075, au lieu de 1079, avec l'intercalation du 6^e épagomène tous les quatre ans *six ou sept fois* de suite, après quoi, au bout de cinq ans, méthode adoptée et suivie maintenant chez les Persans. Ici, outre l'inexactitude de la date de la réforme, il y a confusion de l'année civile vague, et de l'année sacrée rendue fixe par l'intercalation.

de l'Introduction de la grande chronique, dite de Wakhtang, depuis la p. 27 de ma traduction, ligne 15, jusqu'à la p. 31 ligne 2.

Entre autres particularités, j'y lis: «En l'an 2443 depuis Adam, Moïse fit traverser la mer aux Israélites; en 3300 depuis Adam, Nabouchodonosor fit les Juifs captifs;» deux dates parfaitement concordantes avec la chronologie d'Eusèbe¹³⁾, que les copistes des manuscrits dont j'ai fait usage ont jugé à propos d'omettre, probablement comme bien d'autres, qui se trouvaient dans le manuscrit dont je ne possède qu'un feuillet.

13) 1^{re} date eusébienn.

2242 d. m. déluge
+ 942 Abraham
+ 505 Moïse

3689 d. m.
+ 1509 J.-C.

5198 d. m.

2^o date id.

2242 déluge
+ 942 Abraham
+ 1412 Nabuchodonosor

4596
+ 602 J.-C.

5198 d. m.

